

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt quatre, le 28 février à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12
 Nombre de présents : 10

Étaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, MONIN Florence, GAS Marcel, HUMBERT Régis, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, ROMATIF Julien, GUERRERO Elisabeth

Absente excusée : GENTIL Dominique (pouvoir à ROMATIF Julien), CICOCELLA Sébastien (pouvoir à GAS Marcel)

Date de la convocation : 21 février 2024

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia,

Objet de la délibération : Approbation du compte de gestion 2023

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion communal 2023, présenté, au nom de la commission finances, par Madame FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, 1^{ère} adjointe, qui s'établit ainsi :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	988 791.05 €	703 604.85 €	1 692 395.90 €
Titres de recettes émis	511 857.04 €	609 866.03 €	1 121 723.07 €
Réductions de titres		8 551.74 €	8 551.74 €
Recettes nettes	511 857.04 €	601 314.29 €	1 113 171.33 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales	988 791.05 €	703 604.85 €	1 692 395.90 €
Mandats émis	817 905.48 €	468 911.61 €	1 286 817.09 €
Annulations de mandats		913.49 €	913.49
Dépenses nettes	817 905.48 €	467 998.12 €	1 285 903.60 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent		133 316.17 €	
Déficit	306 048.44 €		172 732.27 €

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L1612-12 et L2121-31,

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID : 038-213803240-20240228-2024_003-DE

Vu le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2023, présenté par le receveur municipal,

Le Conseil municipal de la commune de Primarette, après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2023, présenté, au nom de la commission finances, par Mme FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, 1^{ère} adjointe, et après en avoir délibéré,

Approuve le compte de gestion de l'année 2023, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 28 février 2024

Le Maire,
Serge MERCIER

A blue circular official stamp of the Municipality of Primarette, Isère, with a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.